

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME, DE LA VILLE
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OPGI DE CHLEF



NIF N° 001502090677429

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Chlef informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 33/2025 pour:

REALISATION en TCE y compris VRD LOT N°10 : 126/1700/1800 Logements Publics Locatifs au niveau du pôle SIDI TOUIL à OUED SLY Wilaya de CHLEF (TYPE F3) (Programme Année 2025)

Publié dans les quotidiens nationaux (**الوقائع** et **Le Jeune Indépendant** le 02/12/2025), le marché a été attribué provisoirement comme suit :

N° Plis	Nif	Soumissionnaire	Délai Par Mois	Note Techniq	Montant Apres Correction En TTC	Observation
Lot N°10 : Réalisation en TCE y compris VRD des 126/1700/1800 logements publics locatifs						
01	163380400080129	NEGAL Sayeh	14	90,00	452.580.306,10	Offre le plus avantageuse économiquement Qualifié techniquement

Tout soumissionnaire conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission compétente des marchés publics, dans les dix (10) jours qui suivent la première parution de l'avis d'attribution.

Les entreprises intéressées par la connaissance des résultats de l'évaluation de leurs offres, peuvent se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire de marché dans les quotidiens nationaux